



## Conseil économique et social

Distr. générale  
14 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suivi de la Quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et de la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par Global Fund for Women, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

### **L'augmentation massive à bref délai des investissements dans des organisations de la société civile, condition de progrès décisifs dans l'exercice par les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux**

Les éléments d'information rassemblés par Global Fund for Women montrent que les mouvements forts menés par des organisations féminines de la société civile peuvent faire changer la politique et la législation concernant les femmes et les filles tout en améliorant concrètement leur situation. Des progrès sur ces deux plans sont essentiels pour la réalisation de l'égalité entre les sexes. Accélérer le processus implique nécessairement l'augmentation massive et durable des apports financiers aux mouvements féminins de la société civile. Les besoins locaux augmentent, mais les investissements stagnent.

Il est urgent d'augmenter durablement les apports de ressources dont bénéficient les organisations issues de la société civile qui travaillent à la réalisation des objectifs suivants :

a) L'éradication de la violence sexiste. La violence à l'égard des femmes, sous toutes ses formes, est de plus en plus répandue. Il est indispensable de soutenir les organisations travaillant à l'élimination des normes de comportement en société et des attitudes qui sont à l'origine de la violence sexiste. Il est également indispensable de financer les groupes féminins qui soutiennent et protègent les millions de femmes et de filles violées, violentées ou mutilées si l'on entend éviter une autre génération perdue. L'élaboration de stratégies ciblant la violence conjugale, les sévices sexuels en temps de conflit et la persistance de pratiques traditionnelles dangereuses telles que les crimes d'honneur, la mutilation génitale des femmes et les mariages forcés requiert, tout particulièrement, une injection massive de fonds;

b) L'autonomisation économique et politique des femmes. Il importe de ne pas relâcher l'action visant à accroître la participation des femmes à la vie économique et politique, y compris dans des fonctions dirigeantes. Les campagnes menées par des groupes de femmes pour l'adoption d'une politique et d'une législation garantissant l'égalité d'accès aux ressources, dont le crédit, la terre, la nourriture et l'eau, doivent être soutenues en priorité. Il est de même essentiel d'investir dans les organisations féminines qui cherchent à promouvoir l'accès des femmes, à l'abri des tentatives d'intimidation à des emplois non dangereux, sûrs et décentement rémunérés. L'action en ce sens doit s'inscrire dans une stratégie globale visant à mettre un terme à la traite et au travail forcé des femmes et des filles;

c) Les droits en matière de santé procréative et sexuelle. Il importe d'accroître massivement le soutien financier apporté aux groupements féminins qui font campagne pour la santé procréative et sexuelle des femmes et des filles, et leur fournissent des services dans ce domaine en défendant leurs droits en la matière. Il est en outre impératif que les femmes et les filles puissent exercer pleinement les droits qui leur sont reconnus. Il faut que les politiques et pratiques futures favorisent l'autonomisation des femmes dans leurs choix concernant leur vie sexuelle et la maternité, ainsi que l'accès, des femmes et des filles, à l'information, à l'éducation et aux services de santé procréative et sexuelle. Afin de soutenir, partout dans le

monde, les progrès de la réalisation des droits des femmes et des filles en matière de santé procréative et sexuelle, il est impératif également d'établir des dispositifs coordonnés et volontaristes de financement des organisations de la société civile. Les taux élevés de mortalité maternelle et la prévalence du VIH chez les femmes sont des problèmes qui méritent une attention toute particulière.

Outre les trois domaines susmentionnés, Global Fund for Women considère qu'atteindre les objectifs intersectoriels suivants est actuellement une condition primordiale de la réalisation de l'égalité des sexes :

a) Donner aux femmes et aux filles l'accès à la technologie et leur apprendre à en tirer parti. Le monde connaît une révolution technologique rapide et les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques sont des domaines qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'amélioration des perspectives des individus, des communautés et des nations. Or, les femmes et les filles restent en marge de cette évolution, ce qui a des conséquences graves sur la réalisation de l'égalité entre les sexes et sur l'innovation sociale. Global Fund for Women demande que l'accent soit d'urgence mis systématiquement sur la nécessité de faire des femmes et des filles des praticiennes des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et de leur donner la possibilité de jouer un rôle créateur et d'exercer de hautes responsabilités dans ces domaines. Notre organisation est convaincue que l'avènement d'un monde plus juste repose sur la possibilité pour les femmes et les filles d'accéder librement à la technologie, tout comme les hommes, et de la maîtriser. C'est pourquoi nous invitons les gouvernements et les Nations Unies à veiller à ce qu'elles soient placées au cœur de la révolution technologique et scientifique. Cela requiert l'élimination des obstacles structurels qui les empêchent d'utiliser efficacement les technologies, y compris l'informatique et la télématique, l'augmentation des investissements dans l'éducation scientifique et technologique des filles et leur entière participation, en tant que responsables et innovatrices, aux activités relevant des domaines de la science et de la technologie;

b) Privilégier les besoins des filles. Répondre aux besoins des filles et les aider à résoudre leurs problèmes nécessitent une démarche adaptée, différente de celle suivie pour la défense des droits des femmes. Nous faisons donc campagne pour l'adoption de stratégies et de programmes d'investissements conçus pour les filles compte tenu de la spécificité de leurs besoins en matière d'information, d'éducation, de services et de participation aux responsabilités dans les domaines politique, social, économique et technologique, afin qu'elles puissent jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.